

L'an deux mil dix-sept, le **quinze février**, le conseil communautaire s'est réuni sur convocation adressée le 9 Février 2017, à la salle de la Mairie de Fontaine-Française, sous la présidence de **Monsieur Didier LENOIR**, avec l'ordre du jour ci-après :

1. **Approbation des comptes-rendus des séances des 06 et 12 janvier 2017**
2. **Présentation de la cuisine centrale par Nathalie HUMBERT**
3. **Débat d'orientation budgétaire 2017**
4. **Composition des commissions thématiques**
5. **Carte scolaire de la Communauté de communes**
6. **Règlement intérieur du complexe sportif du Mirebellois**
7. **Renouvellement de l'adhésion au CNAS**
8. **Renouvellement de l'adhésion au SICECO**
9. **Projet de l'école de musique et de danses : « Fonds Innovation et Nouveaux Publics 2017/2018 »**
10. **Information sur la trésorerie**
11. **Questions diverses**

Étaient présents : APERT Georges – BAROT Pierre-Alain – BETHENOD Bruno – BOEGLIN Marc – BOVE Alain – BORDERELLE Michel – BREDILLET Véronique – CADET Christophe – CAYOT Nathalie - CHARLOT Christian – CHEVEAU Aimé - DE BROISSIA Michel – DESCHAMPS Martine – DONICHAK Emmanuel – DUMONT Yoann – FOURNEY André - GAVOILLE Nathalie – HOUEMENT – Guy – JACQUOT Denis – JOURDHEUIL André – KREMER René – LECHENET Henri – LENOIR Didier – MAIRE Roland - MARCAIRE Jean-Claude – MAROTEL Michel – MATIRON Dominique – MEUNIER Virginie – MOUREAUX Cécile – NIVOIS Valérie – PATEY Jean-Pierre – PETITJEAN Didier – PONSOT Gérard – QUERU Vincent – QUIROT Isabelle – RAILLARD Roger – ROBLOT Robert – ROSEY Jean-Marie – ROUGEOT Marie-Claude - SAUVAGEOT-LAPIERRE Valérie – SOUHAIT Laurent - THOMAS Laurent – URBANO Nicolas.

Étaient excusés : BOISSEROLLES Laurent – CHAPUIS Roland – CLEMENT Françoise – COLLINET Marie-Françoise – GREY Michel – GUELAUD Valérie – JEANSON David – LAJOUX Isabelle – MARCEAU Marcel – MOREAU Patrick – VINCENT-VIRY Guy.

Ont donné pouvoir : BOISSEROLLES Laurent à DONICHAK Emmanuel – JEANSON David à QUERU Vincent – MOREAU Patrick à KREMER René – MARCEAU Marcel à MAROTEL Michel – VINCENT-VIRY Guy à PETITJEAN Didier.

Secrétaire de séance : BAROT Pierre-Alain

Le Président accueille l'assemblée et remercie Nicolas URBANO pour le déroulement du Conseil communautaire de ce jour à la Mairie de Fontaine-Française.

1. Approbation des comptes-rendus des séances des 06 et 12 janvier 2017

D. Jacquot demande que soit rajouté au compte-rendu du 06 janvier, la demande formulée par le Président, à l'intention des nouveaux Vice-présidents, de réunir régulièrement les différentes commissions de la Communauté de communes.

Le compte-rendu du 06 janvier 2017 est adopté à l'unanimité avec cette observation.

Le compte-rendu du 12 janvier 2017 est adopté à l'unanimité sans observation.

2. Présentation de la cuisine centrale par Nathalie HUMBERT

Nathalie Humbert, responsable du service restauration scolaire de la Communauté de communes, encadre 12 personnes sur la cuisine centrale de Mirebeau et les cuisines satellites d'Arceau, Beire-le-Châtel, Belleneuve, Bèze, Mirebeau, Renève et, depuis le 1^{er} janvier 2017, Fontaine-Française.

Elle présente le fonctionnement de la cuisine centrale qui fabrique et livre sur les différents sites (ainsi que pour l'école privée de Mirebeau, le Multi-accueil et le repas mensuel des CCAS de Mirebeau et Belleneuve) en moyenne 600 repas par jour, soit plus de 70 000 repas par an. Elle rappelle le choix fait il y a plus de 12 ans par les élus de la CC du Mirebellois de créer la cuisine centrale (une des seules sur le Département avec la ville de Dijon) pour fournir aux enfants des repas de qualité. C'est une cuisine raisonnée à plusieurs niveaux :

- consommation raisonnée avec équilibre nutritionnel et réduction du gaspillage,
- achats raisonnés avec sélection de produits de qualité (ex : viande bœuf et porc d'origine européenne ou française, poulets fermiers du CAT de Bézouotte), et achats de produits de saison et locaux,
- production raisonnée avec production de plats « maison » (y compris certains goûters donnés aux enfants), règles strictes d'hygiène alimentaire, équipements permettant des gains de productivité, des économies d'énergie et une meilleure sécurisation et ergonomie pour les agents.

Les agents de la cuisine centrale proposent également, tout au long de l'année, des repas à thème sur les sites périscolaires et avec les tout-petits du Multi-accueil, des ateliers pendant le temps des NAP et les vacances scolaires avec les accueils de loisirs et les ados.

A la question de R. Raillard sur le problème des enfants ayant des allergies alimentaires, N. Humbert répond qu'il s'agit de PAI (Projet d'Accueil Individualisé), pour lesquels, règlementairement, des paniers repas sont fournis par les parents.

M. Boeglin souligne la qualité des repas servis mensuellement pour les CCAS.

Le Président remercie N. Humbert pour cette présentation sur la cuisine centrale et complimente ce très beau service qui fonctionne très bien. Il félicite la collectivité d'avoir fait ce choix d'une cuisine centrale il y a plus de 12 ans.

3. Débat d'Orientation Budgétaire 2017

L. Thomas informe l'assemblée que les comptes administratifs 2016 sont finalisés et que le budget 2017 est en préparation.

Il présente à l'assemblée les investissements 2017 articulés autour de 4 projets de territoire :

- Le gymnase de Fontaine-Française : dépenses estimées à 1 600 000 € avec 50 % d'aide sur le montant HT. Il faut relancer ce projet important pour le Fontenois, et monter les dossiers de financement (pour rappel, le Conseil Départemental permet de financer 4 projets sur 3 ans à hauteur de 500 000 € chacun).

- La réhabilitation du périscolaire de Bèze : dépenses estimées à 661 381 € avec des financements de la Région et du Département.

- L'étude sur le futur espace muséographique : dépenses estimées à 35 000 € avec des aides également de la Région et du Département.

- Le soutien à l'investissement dans les écoles du territoire à hauteur de 75 350 € en informatique et bâtiments.

L. Thomas souligne que les écoles du territoire sont bien entretenues et qu'il n'y a pas de gros travaux de bâtiments à prévoir.

N. Urbano informe l'assemblée que la situation semble se débloquer pour le gymnase de Fontaine : après un refus de la commune de Fontaine pour l'extension de classement de la parcelle destinée à l'implantation du gymnase, et le soutien du propriétaire du château, les Bâtiments de France semblent enclins à revenir sur leur décision. N. Urbano tient à remercier la nouvelle Communauté de communes pour la prise en compte de ce projet dans le budget 2017, indispensable pour les 500 enfants du pôle scolaire et du collège.

Le débat d'orientation budgétaire proposé est adopté avec 2 abstentions.

M. Borderelle demande s'il est possible à l'avenir d'obtenir les documents plus tôt pour pouvoir les analyser.

Le Président est d'accord sur le principe mais rappelle que la nouvelle Communauté de communes n'a que 30 jours d'existence et qu'il n'a pas été possible d'anticiper davantage faute de temps.

4. Composition des commissions thématiques

Après réception des inscriptions des conseillers communautaires aux différentes commissions, le Président propose les compositions suivantes aux 7 commissions thématiques, qu'il pourra convoquer en sa qualité de Président de droit :

- Commission au développement économique et aux compétences : Nicolas URBANO, Marc BOEGLIN, Christian CHARLOT, M-Françoise COLLINET, Michel de BROISSIA, Guy HOUEMENT, Denis JACQUOT, René KREMER, Dominique MATIRON, Roger RAILLARD, auxquels se joignent ce jour : Bruno BETHENOD et Laurent THOMAS.

- Commission finances : Laurent THOMAS, P-Alain BAROT, Marc BOEGLIN, Michel BORDERELLE, Christian CHARLOT, Guy HOUEMENT, Michel MAROTEL, Dominique MATIRON, Valérie NIVOI CHAUDAT, Didier PETITJEAN, Laurent SOUHAI, Guy VINCENT-VIRY, auxquels se joignent ce jour : Bruno BETHENOD, Emmanuel DONICHAK, et Nicolas URBANO.

- Commission de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse : P-Alain BAROT, Christian CHARLOT, M-Françoise COLLINET, Nathalie GAVOILLE, Denis JACQUOT, Cécile MOUREAUX, Valérie NIVOIS CHAUDAT, M-Claude ROUGEOT.

- Commission à la musique et aux danses : Virginie MEUNIER, M-Françoise COLLINET, Laurent SOUHAI, Henri LECHENET.

- Commission au tourisme, à la communication et à la culture (rappel : l'examen des dossiers liés au tourisme sera confié au conseil d'exploitation de l'office de tourisme) : Henri LECHENET, M-Françoise COLLINET, Michel de BROISSIA, Martine DESCHAMPS, Nathalie GAVOILLE, Denis JACQUOT, Isabelle LAJOUX, Guy VINCENT-VIRY.

- Commission à la restauration scolaire, à l'utilisation des équipements sportifs et aux relations avec les associations : Didier PETITJEAN, M-Claude ROUGEOT, auxquels se joint ce jour : Véronique BREDILLET.

- Commission aux travaux, à l'accessibilité et à l'entretien des locaux : Dominique MATIRON, Michel BORDERELLE, Denis JACQUOT, André JOURDHEUIL, René KREMER, Cécile MOUREAUX, Didier PETITJEAN, Gérard PONSOT, J-Marie ROSEY, Nicolas URBANO

La composition de ces commissions est validée à l'unanimité.

5. Carte scolaire de la Communauté de Communes

Michel MAROTEL rappelle qu'avec la prise de la compétence scolaire par la communauté de communes, les cartes scolaires existantes précédemment ont disparu. Afin de limiter le risque que certaines écoles implantées sur le nouveau territoire se retrouvent en perte d'effectifs par des mouvements internes, une réflexion a été menée pour maintenir un projet de territoire cohérent. Il propose la carte scolaire suivante de la communauté de communes avec une sectorisation à l'image des 7 anciennes cartes scolaires d'Arceau, de Fontaine-Française et des 5 SIVOS : Secteur 1 : Arceau - Secteur 2 : Beire-le-Châtel - Secteur 3 : Belleneuve - Secteur 4 : Bèze - Secteur 5 : Fontaine-Française - Secteur 6 : Mirebeau - Secteur 7 : Renève.

(Voir carte en annexe).

Communauté de Communes du Mirebellois et du Fontenois - 8, place Général Viard -

21310 MIREBEAU SUR BEZE

Téléphone : 03.80.36.53.51 Télécopie : 03.80.36.52.42

M. de Broissia demande qui sera amené à accorder les dérogations.

Le Président propose dans un premier temps d'adopter la carte scolaire et de mener une réflexion ensuite pour les dérogations.

B. Bethenod approuve cette carte avec le maintien des 7 anciens secteurs qui favorisera le dialogue avec l'Académie.

Le Conseil communautaire approuve la carte scolaire proposée à l'unanimité.

M. Marotel soumet à réflexion la problématique des dérogations et de l'accueil des plus petits (les enfants de moins de 3 ans sont actuellement accueillis à Bèze et Fontaine-Française) Actuellement 3 cas dérogatoires règlementaires s'appliquent : obligation professionnelle des deux parents, raison médicale, présence d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune. Faut-il ouvrir à d'autres cas de dérogations ?

Pour G. Houdement, le problème se posera surtout pour les cas dérogatoires des enfants hors territoire de la Communauté de communes.

J.M. Rosey demande auprès de qui se feront les inscriptions des enfants.

M. Marotel répond que s'agissant d'une compétence communautaire, c'est la Communauté de communes qui recevra les dossiers d'inscription et les transmettra ensuite aux écoles.

B. Bethenod souhaiterait que les Maires instruisent déjà les dossiers avant de les transmettre à la commission scolaire de la Communauté de communes et ensuite aux écoles.

M. Marotel soumet une réflexion sur une règle pour les dérogations à l'intérieur des 7 secteurs du territoire, lors de la prochaine commission scolaire le 09 mars.

6. Règlement intérieur du complexe sportif du Mirebellois

Suite aux travaux et à la réalisation d'une salle de gymnastique sur le complexe sportif de Mirebeau, il convient d'adopter un nouveau règlement intérieur. Le principal ajout sera l'article 17 : « toute dégradation non signalée sera facturée à l'ensemble des utilisateurs au prorata du temps d'occupation du complexe sportif », ainsi que l'article 8 relatif à l'obligation de changement de chaussures à l'intérieur du gymnase. Un système de surveillance vidéo et alarme a été mis en place pour prévenir les dégradations. Le complexe sportif sera ouvert au collège et aux associations après les vacances de février, l'inauguration officielle aura lieu le 08 avril à 11 heures.

Sur proposition du Président, l'assemblée adopte le règlement intérieur du nouveau complexe sportif de Mirebeau à l'unanimité.

7. Renouvellement de l'adhésion au CNAS

Le Président rappelle le principe, à caractère obligatoire, de la mise en œuvre d'une action sociale par les collectivités territoriales et leurs établissements publics au bénéfice de leurs agents. Les deux anciennes Communautés de communes étaient adhérentes au CNAS, organisme national qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles, et qui propose un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux vacances, loisirs, culture, chèques réduction, etc...).

Le Président propose le renouvellement de l'adhésion au CNAS par la nouvelle Communauté de communes aux mêmes conditions que l'avis du Comité Technique de 2014 pour les actifs et les retraités (maintien pendant 5 ans). Pour 2017, la participation de la collectivité s'élève à 201.45 € par agent (79 agents concernés) et à 134.63 € par retraité (5 personnes concernées).

L. Souhait fait remarquer que le nombre d'agents ayant peu d'heures échappent à ce dispositif.

R. Coquibus-Verne informe que c'est l'employeur principal d'un agent, c'est-à-dire celui auprès duquel l'agent effectue le plus grand nombre d'heures, qui prend en charge cette adhésion.

L'assemblée renouvelle ainsi l'adhésion au CNAS à l'unanimité.

8. Renouvellement de l'adhésion au SICECO

Pour rappel, les deux anciennes Communautés de communes avaient adhéré au SICECO fin d'année 2016 avec le transfert d'une compétence optionnelle « éclairage public », et une participation de 2.50 €/point lumineux/an. Il convient de renouveler cette adhésion pour la nouvelle Communauté de communes.

R. Kremer informe l'assemblée que N. Urbano, désigné lors du précédent Conseil communautaire, ne peut être délégué communautaire car déjà délégué à la commission consultative paritaire qui réunit les délégués du SICECO et des EPCI.

Le Président fait appel de candidature pour un délégué titulaire en remplacement de N.Urbano et un délégué suppléant.

Après un vote à main levée, à l'unanimité, Yoann DUMONT est nommé délégué titulaire et Roger RAILLARD, délégué suppléant.

L'assemblée, à l'unanimité, adhère au SICECO avec une participation de 2.50 €/point lumineux/an.

9. Projet de l'école de musique et de danses : « Fonds Innovation et Nouveaux Publics » 2017/2018

V. Meunier explique aux conseillers communautaires que l'École de Musique et de danses a fait le constat depuis quelques années, d'une désaffection du public « adolescents » pour les écoles de musique, dont l'enseignement est considéré trop classique.

Le Fonds « innovation et nouveaux publics », financé par le Conseil Départemental, vise à soutenir des initiatives nouvelles qui manifestent leur capacité à agir sur l'élargissement des publics des établissements d'enseignement artistique.

Dans le cadre de l'appel à projets, l'école de musique et de danses propose une approche des pratiques musicales actuelles (création, arrangement, interprétation, enregistrement et restitution publique) afin d'améliorer l'image des écoles de musique auprès des ados, en partenariat avec le collège de Mirebeau.

Les 5 classes de 4^{ème} et la chorale du collège seront impliquées et une journée de restitutions publiques sera organisée fin juin. Le coût de ce projet est estimé à 3 700 € avec un financement du Conseil Départemental à hauteur de 3 000 €.

Le Président souligne l'aide précieuse du Conseil Départemental pour ce projet qui permet de rendre notre école de musique et de danses dynamique, attractive et de conserver les adolescents. Le collège de Mirebeau sera partenaire cette année mais ce projet pourra s'articuler ensuite avec le collège de Fontaine-Française. Il tient à remercier le directeur de l'école de musique et de danses pour son implication dans ce projet.

B. Bethenod pense qu'il est important de pérenniser ce type de projets, même sans aide du Conseil Départemental, pour le bénéfice de nos enfants.

L. Souhait demande si ce budget permet de financer du matériel de type M.A.O (Matériel Assisté par Ordinateur).

V. Meunier répond que ce n'est pas prévu pour l'instant, il s'agit plutôt d'une aide sur l'aspect pédagogique.

L'assemblée valide à l'unanimité le projet de l'école de musique et de danses dans le cadre des « fonds d'innovation et nouveaux publics » 2017/2018.

10. Information sur la trésorerie

A la date du 09 février 2017, la trésorerie de la Communauté de communes s'élevait à 240 518 € avec tirage sur la ligne de trésorerie de 600 000 €. Des subventions du Conseil Départemental et de l'Etat sont en attente pour le gymnase de Mirebeau, pour environ 1 Million d'€.

11. Questions diverses

L. Thomas informe de la nouvelle constitution du PETR, dont il a été élu Président, et qui compte désormais 26 délégués suite à la double fusion des communautés de communes « Mirebellois-Fontenois » et « Pontailier-Auxonne ». Ont été élus vice-présidents : Marie-Claire BONNET-VALLET – thématique « Attractivité touristique », Didier LENOIR – thématique « Aménagement territoire », Jean-Paul VADOT - thématique « action culturelle », Nathalie ROUSSEL - thématique « développement local et économie », Dominique GIRARD – « Mission santé ». Concernant la nouvelle compétence « droit des sols », proposée par le PETR et qui fonctionne très bien au même titre que les anciens services de l'Etat, une baisse des coûts est prévue pour les communes déjà adhérentes à ce service.

- B. Bethenod fait part de la dernière réunion du syndicat mixte des déchets ménagers «Mirebeau-Pontailier » : Président : André Petitjean, vice-présidents : G. Vincent-Viry et B. Bethenod. Les 3 syndicats de déchets ménagers devront transmettre leurs budgets afin de comparer leurs différents modes de fonctionnement respectifs.

- G. Houdement informe que le SMOM d'Is-sur-Tille s'est réuni et a élu M. Paquet, (Maire de Moloy) Président. G. Houdement a été élu 2^{ème} vice-président.

- H. Lechenet fait part de l'invitation de l'école de musique et de danses par le comité de jumelage de Beire-le-Châtel pour un séjour en Allemagne début mars. Un repas se déroulera à Belleneuve le 17 février prochain pour financer ce voyage.

- V. Meunier distribue et présente aux élus un tableau regroupant les 86 moments musicaux proposés sur l'année scolaire 2016/2017, ainsi que les 6 grands rendez-vous à ne pas manquer.

- L. Souhait demande quel est le nombre d'agents de la nouvelle communauté de communes ? R. Coquibus-Verne répond qu'avec la fusion et la reprise des agents des écoles, la communauté de communes dénombre 124 agents, dont 90,39 équivalents temps plein.

- M. Borderelle demande si l'on peut s'exprimer sur le courrier du Maire de St-Seine-sur-Vingeanne relatif aux éoliennes.

Le Président répond qu'il n'est pas possible de s'exprimer actuellement sur ce sujet et propose d'attendre la prochaine réunion de la CLECT. Il précise que le rapport de la 1^{ère} CLECT sera transmis dès demain 16 février à toutes les communes avec les AC (Attributions de Compensation) provisoires. Une 2^{ème} réunion de la CLECT aura lieu pour fixer les AC définitives.

M. Boeglin conteste les chiffres provisoires fournis par le cabinet « Acti-public ».

M. de Broissia demande s'il est possible de signer une nouvelle convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre qui repeint chaque année les balisages pour 8 €/km.

H. Lechenet répond que c'est en cours.

M. de Broissia fait part de la « foulée Champenoise » qui se déroulera le 08 juillet prochain à l'initiative des coureurs de la Vingeanne.

H. Lechenet souligne que la Communauté de communes sera présente à cette manifestation et invite tous les élus à s'y rendre.

Le Président incite l'assemblée à consulter le site internet de la Communauté de communes qui regroupe toutes les informations et manifestations du territoire.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 23 mars à 20 h à Mirebeau, salle Faber.

La séance est levée à 21 h 20.

Les délibérations prises le 15 février 2017 par le Conseil Communautaire, sont dans l'ordre :

N° 1	Débat d'orientation budgétaire 2017
N° 2	Composition des commissions thématiques
N° 3	Carte scolaire de la Communauté de communes
N° 4	Règlement intérieur du complexe sportif de Mirebeau
N° 5	Renouvellement de l'adhésion au CNAS
N° 6	Renouvellement de l'adhésion au SICECO
N° 7	Projet de l'école de musique et de danses : « Fonds Innovation et Nouveaux Publics » 2017/2018

APERT Georges

DUMONT Yoann

BAROT Pierre-Alain

FOURNEY André

BETHENOD Bruno

GAVOILLE Nathalie

BOEGLIN Marc

HOUEMENT Guy

BORDERELLE Michel

JACQUOT Denis

BREDILLET Véronique

JOURDHEUIL André

CADET Christophe

KREMER René

CAYOT Nathalie

LECHENET Henri

CHARLOT Christian

LENOIR Didier

CHEVEAU Aimé

MAIRE Roland

DE BROISSIA Michel

MARCAIRE Jean-Claude

DESCHAMPS Martine

MAROTEL Michel

DONICHAK Emmanuel

MATIRON Dominique

MEUNIER Virginie

RAILLARD Roger

MOUREAUX Cécile

ROBLOT Robert

NIVOIS Valérie

ROSEY Jean-Marie

PATEY Jean-Pierre

ROUGEOT Marie-Claude

PETITJEAN Didier

SAUVAGEOT-LAPIERRE Valérie

PONSOT Gérard

SOUHAIT Laurent

QUERU Vincent

THOMAS Laurent

QUIROT Isabelle

URBANO Nicolas

